

Devenez...

PROFESSIONNEL DU TOURISME RURAL

EN PRÉPARANT LE CERTIFICAT
DE SPÉCIALISATION (CS) :
**TOURISME VERT, ACCUEIL ET
ANIMATION EN MILIEU RURAL**

Métiers visés :

- Responsable d'une structure touristique en milieu rural
- Salarié(e), gérant (e) chargé (e) d'accueil, d'animation

L'apprentissage

• Entreprises :

Le maître d'apprentissage est associé à la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. C'est un contrat de travail à durée déterminée d'un an, bénéficiant d'une exonération de la quasi-totalité des charges sociales.

Une aide unique est attribuée mensuellement pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 1^{er} janvier 2019 dans les entreprises de moins de 250 salariés. (4125 € maximum pour la 1^{ère} année d'exécution du contrat & 2000 € maximum pour la 2^{ème} année d'exécution du contrat).

• Apprentis :

Les apprentis perçoivent une rémunération (sans charges salariales) comprise entre 50 % et 90 % du SMIC suivant l'âge et la convention collective de l'entreprise.



MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

NIVEAU ET DURÉE



**CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION
NIVEAU 4 (BAC)
FORMATION SUR 1 AN**

TAUX DE RÉUSSITE :

Retrouvez tous nos chiffres sur notre site internet.

Pourquoi choisir les Établières ?

- 16 semaines en centre de formation et 35 semaines en entreprise
- Se former par **apprentissage** tout en étant **rémunéré** ou en **formation continue** pour les demandeurs d'emploi ou salariés
- Acquérir une compétence complémentaire spécialisée et une **expérience terrain**

Formation en partenariat avec :

gE

ecol|ETABLIÈRES

éfea

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Région
PAYS DE LA LOIRE

Devenez...

PROFESSIONNEL DU TOURISME RURAL

PROGRAMME

- **UC 1**
Élaborer un projet d'activité de tourisme rural
- **UC 2**
Raisonnement la conduite de l'activité de tourisme rural
- **UC 3**
Réaliser des prestations de tourisme rural
- **UC 4**
Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural

Modalités d'inscription

- Vous êtes titulaire d'un **BP REA** ou productions horticoles, d'un **Bac pro CGEA** ou Productions horticoles, d'un **BTA Productions** ou Commerces et service ;
ou d'un **Bac STAV option production du TA** ou vous avez : **3 ans d'expérience dans un secteur non agricole** ou **1 an d'expérience dans un secteur agricole.**
- Admission suite à un **entretien de motivation**
- Formation en **présentiel**, accessible en **contrat d'apprentissage**, en **formation continue**. Accessible par la **VAE**. Nos équipes restent à votre disposition pour étudier votre projet de formation.

Les plus

- Formation enregistrée au **RNCP** et certifiée sous l'autorité du **Ministère chargé de l'Agriculture** (niveau bac)
- **Pratique du terrain**, intervention de professionnels, accompagnement à la recherche d'entreprise (mise en relation)
- **Débouchés** : création de projet d'agritourisme, d'accueil à la ferme, d'animations rurales, hébergements verts



Contact

École des Établières

En partenariat avec La Chambre d'Agriculture
21 boulevard Réaumur
85000 LA ROCHE-SUR-YON

ecole.laroche@etablieres.fr

www.etablieres.fr

0970 808 221 (numéro non surtaxé)



Poursuite d'étude : possibilité de développer vos compétences en suivant d'autres formations ou d'entrer directement sur le marché du travail.

Validation de la formation complète uniquement

Pas de possibilité d'acquiescer des blocs de compétences selon le niveau d'entrée en formation

Pas d'équivalences ou de passerelles possibles